

Ventilation des postes entre les groupes de fonction :
Proposition d'une liste d'indicateurs par critère
Commune plus importante

Critère 1	Critère 2	Critère 3
Fonctions d'encadrement, de coordination, de pilotage ou de conception	Technicité, expertise, expérience ou qualification nécessaire à l'exercice des fonctions	Sujétions particulières ou degré d'exposition du poste au regard de son environnement professionnel
Prise en compte des responsabilités plus ou moins lourdes en matière d'encadrement ou de coordination d'une équipe, d'élaboration et de suivi de dossiers stratégiques ou bien de conduite de projets	Valorisation de l'acquisition et la mobilisation des compétences plus ou moins complexes, dans le domaine fonctionnel de référence de l'agent	Contraintes particulières liées au poste : exposition physique, responsabilité prononcée, lieu d'affectation ou aire géographique d'exercice des fonctions
Indicateurs : - responsabilité d'encadrement direct - Niveau d'encadrement dans la hiérarchie - responsabilité de coordination - responsabilité de projet ou d'opération - responsabilité de formation d'autrui	Indicateurs : - complexité des tâches du poste - niveau de qualification/de diplôme requis - temps d'adaptation - autonomie, initiative (requis dans le poste) - diversité des projets, des tâches, des dossiers	Indicateurs : - responsabilité sur la sécurité d'autrui -Itinérance : activités sur sites multiples, mobilité géographique - confidentialité